



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Grève en transport scolaire – mardi 15 mai 2018

Mise à jour

La Malbaie, le 14 mai 2018. — La Commission scolaire de Charlevoix (CSDC) annonce le maintien des cours pour l'ensemble des écoles de son territoire le 15 mai prochain, en dépit de la grève en transport scolaire qui est hors de son contrôle.

En effet, cette grève affectera certains circuits seulement, qui desservent essentiellement les secteurs de Charlevoix-Est, soit Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs, Clermont et La Malbaie.

Conséquemment, aucun service de transport ne sera offert par les circuits suivants :

Circuit 12	Circuit 18	Circuit 31
Circuit 15	Circuit 20	Circuit 32
Circuit 16	Circuit 28	Circuit 35
Circuit 17	Circuit 29	Circuit 36

Mise à jour

Les circuits 22 et 24 seront en service et les élèves de Saint-Irénée qui fréquentent l'école primaire Notre-Dame-de-Lorette et l'École secondaire du Plateau seront transportés.

Le circuit 33 sera en service et les élèves de Notre-Dame-des-Monts qui fréquentent l'école primaire Fernand-Saindon seront transportés le matin, le midi et en fin de journée. Cependant, aucun élève du secondaire ne sera transporté.

Aucun transport scolaire ne sera offert pour les élèves de Clermont.

Exceptionnellement, la CSDC invite les parents de quelque 730 élèves touchés à transporter eux-mêmes leur enfant à l'école. Toutefois, afin d'éviter de pénaliser ces élèves, cette journée sera orientée vers la consolidation des apprentissages effectués au cours de l'année.

Afin d'assurer la sécurité de tous aux abords de l'école, nous sollicitons la collaboration essentielle des parents et une plus grande vigilance. Nous demandons aux parents de stationner leur voiture dans les aires de stationnement prévues à cet effet afin de reconduire leur enfant à l'école. Pour les élèves du primaire, nous invitons les parents à raccompagner leur enfant jusqu'à la cour de l'école.

Pour les élèves qui seraient absents lors de cette journée, nous demandons aux parents de bien vouloir motiver l'absence de l'élève le plus tôt possible sur la boîte vocale de l'école, ou par courriel.

Les secteurs de Baie-Sainte-Catherine, Saint-Siméon, La Malbaie (Secteur Saint-Fidèle), Saint-Hilarion, Saint-Urbain, Petite-Rivière-Saint-François, Baie-Saint-Paul, L'Isle-aux-Coudres, Les Éboulements et Saint-Irénée ne sont pas concernés par cette grève. Le transport scolaire régulier est donc maintenu.

-30-

Source : Service du transport scolaire
Commission scolaire de Charlevoix
418-665-3765, poste 3010
www.cscharlevoix.qc.ca



Suivez-nous sur Facebook

